

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

---

**TERMES DE REFERENCE  
DU  
PROGRAMME DE RECHERCHE SUR L'INTEGRATION  
SOCIALE DES GROUPES VULNERABLES DANS LA  
STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE**

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Sénégal est un pays pauvre pour autant que l'on ne prend en considération que les indicateurs de l'indice de développement humain. Il reste aussi un pays sahélien caractérisé par deux traits majeurs à savoir un très fort degré d'extraversion et une économie nationale reposant sur l'agriculture.

Le premier point se traduit par une spécialisation au niveau de l'échange international dans un petit nombre de produits primaires, à caractère non stratégique, donc soumis à de fortes fluctuations conjoncturelles et à une nette détérioration des termes de l'échange.

Le Sénégal est donc un pays particulièrement vulnérable sur l'échiquier mondial et subit la division internationale du travail, sans pouvoir la modifier, alors que son secteur d'exploitation n'exerce jusqu'ici que relativement peu d'effet d'entraînement sur l'économie nationale.

Sur le plan de l'agriculture, en l'absence pour le moment de transformation profonde pour l'adapter aux contraintes agro-écologiques spécifiques, et face à la régression de la productivité, le pays est confronté à de graves déséquilibres financiers (pressions inflationnistes, déficit budgétaire, déséquilibre de la balance des comptes) que les programmes d'ajustement structurels ont essayé de corriger pour l'essentiel.

Cette situation générale résulte de la mise en place de modèles de développement extravertis, qui n'ont commencé à prendre en compte la dimension sociale qu'à compter de 1970. Mais ce redimensionnement sera par la suite remis en cause par le programme d'ajustement structurel plutôt préoccupé par les grands équilibres macro-économiques.

A partir des résultats du recensement démographique de 1998, on peut estimer la population du Sénégal à 8 127 000 habitants en 1994.

Sur la base de ce même recensement, on peut retenir que la population âgée de moins de 15 ans représente 47,5 % alors que les personnes âgées de 65 ans et plus ne dépassent pas 4,3 % de la population totale.

Mais le facteur fondamental se trouve ici au niveau du taux de dépendance économique. Pour l'essentiel, on relève en effet que 100 personnes actives au Sénégal ont à leur charge 108 jeunes et anciens.

L'autre caractéristique démographique à retenir est le taux d'urbanisation estimé à 40 % en 1994, avec une projection comprise dans une fourchette allant de 55 à



58 % en l'an 2016. On peut dans ce cadre mettre en exergue le taux d'urbanisation de Dakar qui est chiffré à 96 % en 1994.

Cette urbanisation est alimentée par des migrations multiformes. Les migrations constituent des réponses à diverses situations écologique, environnementale, économique et sociale, mais aussi à des disparités dans le niveau de développement entre les entités géographiques nationales. Et c'est ainsi que des villages entiers ont presque disparus alors que d'autres ont perdu une bonne partie de leur habitants.

L'exode rural, pour ce qui concerne les migrations internes, constitue une réaction logique des populations défavorisées en terme d'équipements, d'infrastructures et d'encadrement social. Mais il a été surtout accéléré par le processus de désertification consécutif aux abus de l'homme sur l'écosystème sénégalais.

~~La diminution de la production agricole enregistrée par les déficits pluviométriques et la dégradation des sols, a provoqué un déficit alimentaire qui va toucher avant tout les groupes les plus vulnérables, notamment en milieu rural.~~

Si le seuil de pauvreté ne peut être défini réellement qu'à partir d'un panier minimum de consommation locale, la baisse du revenu des ruraux, accentuée par la dévaluation du franc cfa va provoquer des ravages au niveau des minima **concrets essentiels** de consommation que sont la nutrition, la santé, la scolarisation, l'habillement, l'habitat, les conditions de travail.

Tout ~~cela~~ a pour conséquence l'abaissement du niveau de consommation ~~par~~ capita de 6 % par année, donc une réduction de la capacité des paysans à se procurer les intrants nécessaires à la production.

Il faut mettre cependant tout cela dans les conséquences de la Nouvelle Politique Agricole (NPA) de 1984 qui, en voulant responsabiliser les paysans, a baissé de fait leurs revenus.

Toutes les conditions étaient donc réunies pour l'apparition de stratégies de survie au niveau du monde rural sénégalais.

On peut déduire de tout cela l'installation de mécanismes structurels de paupérisation croissante de la population sénégalaise, la pauvreté pouvant être définie comme une incapacité pour un individu à jouir d'un niveau de vie considéré comme minimal dans un contexte social donné.



Il convient d'ajouter à cela la sécheresse, la désertification et d'une manière général la baisse des revenus des ménages urbains et ruraux qui constitue des éléments de réelle déstabilisation du mode de régulation sociale. Il est donc logique que les structures de participation intermédiaire dont la famille accuse une perte de pertinence quant à leur capacité de prise en charge des problèmes sociaux.

L'éclatement de la structure familiale comme du système des classes d'âges est la conséquence logique du fait de la crise actuelle, mais également d'un système de reproduction sociale non encore maîtrisé par les populations.

Notons par ailleurs, qu'avec une population estimée à 9 037 906 habitants en 1998, un taux d'accroissement moyen de 2,7 % et un taux d'urbanisation 41 % s'avancant de 4,6 % par année, le Sénégal doit faire face aux répercussions sur la qualité des services urbains, l'environnement immédiat des populations et la demande d'emploi.

En outre, le rétablissement des équilibres macro-économiques n'a pu s'accompagner d'une amélioration des conditions de vie des population, pour trois raisons essentielles :

1 - La politique de vérité des prix, tout en réduisant les subventions aux produits de première nécessité, a fortement comprimé la consommation des ménages. La croissance des recettes fiscales fondées sur l'augmentation des taxes réduit pour sa part la capacité d'autofinancement des entreprises, tandis que la maîtrise de la masse salariale et la restructuration du secteur public ont fortement contribué à l'augmentation du chômage.

2 - L'investissement public a connu un effort de rationalisation tout en s'inscrivant dans la stagnation, ce qui explique la faible part accordée aux services sociaux.

3 - La baisse des revenus salariaux a provoqué le recul de la consommation privée, tandis que la mobilisation des recettes provenant des produits de base (riz, sucre, produit pétroliers) qui entrent largement dans la consommation des pauvres accélérât la paupérisation croissante des populations.

Il n'est donc pas surprenant de l'enquête sur les priorités réalisées en 1991 - 1992 indique que 32 % des ménages sénégalais vivent en dessous du seuil de pauvreté, défini à 3 324 Francs cfa, soit 4 334 Francs en milieu urbain et 2 651 Francs en milieu rural..



Si la pauvreté en milieu rural est souvent synonyme de faibles revenus monétaire, elle se traduit en milieu urbain en terme d'accès aux services de base. La répartition des ménages pauvres laisse apparaître un contraste entre les villes ( moins de 17%) et les zones rurales (plus de 4 % ) et cache de fortes disparités. Il convient de souligner le cas de la ville de Dakar qui concentre à elle seul, plus de 50 % des pauvres en milieu urbain.

D'une manière générale la pauvreté touche les enfants, les femmes et les personnes handicapées, présentement sans domicile fixe, qui s'adonnent à la mendicité aux alentours des lieux fréquentés par le grand public comme la Cathédrale de Dakar, la Grande mosquée, les feux rouges, les pâtisseries, de jour comme de nuit. C'est ainsi que s'est développée, de manière exponentielle, une mendicité multiforme dans les grandes villes du Sénégal et notamment à Dakar dot le nombre avoisinent 90.000 personnes.

Le Gouvernement, pour ce qui le concerne, a développé depuis 1963 à l'occasion du Festival mondial des Arts nègres et par la suite, un dispositif un dispositif articulé autour de la dyade **stratégie de pouvoir-assistance**, soit des rafles et de l'assistance sociale qui s'est révélé sans effet sur le phénomène. Des rafles de la police menées en 1999, dans le cadre du Comité national de lutte contre la mendicité ont permis de constater que près de 60% des taalibé-mendiants provenaient des pays de la Sous-région. Le Gouvernement prévoit chaque année 120.000.000 C.F.A au titre de l'assistance sociale et le meme montant pour la promotion des personnes handicapées, mais les noms des memes personnes et des memes associations reviennent sur les listes des assistés, sans effet aucun sur le développement de la mendicité à travers les artères des grandes villes.

Il convient de signaler une série d'études commandées en 1999 par la Direction de l'Action Sociale sur la situation socio-sanitaire des personnes âgées.

Le Gouvernement a développé par ailleurs une série de programmes, dans le cadre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté dont le Programme Elargi de Lutte Contre la Pauvreté, le Programme de Lutte Contre la Pauvreté et l'Agence du Fonds pour le Développement Social. Mais ces programmes qui privilégient pour l'essentiel la stratégie du faire-faire, restent inaccessibles aux mendiants du fait des conditionnalités imposés par les partenaires au développement

Les projets et programmes développés par les organisations non gouvernementales nationales et internationales, n'ont modifié en rien les tendances lourdes, puisque s'attaquant pour l'essentiel aux manifestations de la mendicité et dans le domaine spécifique à chaque intervenant. C'est ainsi que l'UNICEF a entrepris depuis 1993 une série d'études et d'intervention en



relation avec le P.A.M. et la Direction de l'Action Sociale sur la mendicité des enfants en situation difficile.

Les limites de ces interventions se trouvent soit dans l'absence d'études préalables soit dans l'insuffisance de la problématisation se traduisant par des stratégies sectorielles sans effet sur la mendicité.

Une pleine intelligibilité du phénomène de la mendicité passe nécessairement par une approche holistique laquelle ne pourrait pas faire l'économie d'une analyse préalable de la situation des groupes cibles. Cette dernière permettrait de déboucher ultérieurement sur un programme cohérent de lutte contre la mendicité en parfaite cohérence avec la stratégie nationale de réduction de la pauvreté.

La question d recherche sera en conséquence la suivante : **qui sont les personnes qui s'adonnent à la mendicité dans les rues de Dakar ?**

## OBJECTIFS DE L'ETUDE

Peu d'informations sont disponibles sur ces personnes, et les actions correctives de caractère assistanciel, menées sans études préalables n'ont abouti qu'à l'accentuation du phénomène.

La présente étude a pour objectif de permettre de disposer d'informations quantitatives et qualitatives fiables sur les catégories sociales, sans domicile fixe ou non, qui s'adonne à la mendicité dans les rues de Dakar.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- permettre une description des caractéristiques des personnes qui s'adonnent à la mendicité dans les rues de Dakar et les risques encourues ;
- déterminer la nature des problèmes rencontrés ;
- déterminer les zones de provenance ;
- permettre de se faire une idée sur les niveaux de revenus générés par la mendicité ;
- mesurer la disponibilité des mendiants à s'inscrire dans une dynamique d'autonomisation ;
- disposer d'éléments d'orientation pour la mise en place de programmes de réinsertion individuel et collectif durables.

## RESULTATS ATTENDUS

Le principal résultat attendu est un document d'étude sur la situation des personnes qui s'adonnent à la mendicité ou squatent à travers les rues de Dakar et sur les pistes possibles de leur réinsertion sociale durable  
 Les résultats doivent être fournis par les hommes, les femmes, les enfants dans la rue et les structures d'encadrement de cette catégorie de personnes.  
 Les résultats de cette étude permettront lors d'une rencontre ultérieure de dégager les axes stratégiques d'un programme d'intégration sociale des groupes vulnérables à Dakar.

## METHODOLOGIE

L'identification de la situation des groupes vulnérables dans la région de Dakar sera réalisée principalement sur les sites privilégiés par cette catégorie de personnes et auprès des structures chargés de leur encadrement.

L'étude sera conduite par le Département de recherche de l'Ecole nationale des Travailleurs sociaux spécialisés et la stratégie de recherche sera la suivante :

- une revue documentaire exhaustive sur la question devant aboutir à une problématisation exhaustive du phénomène par la prise en compte de toute l'expertise capitalisée au Sénégal et dans le monde.
- choix des instruments de collecte de données
- la formation des enquêteurs
- l'exécution de l'enquête
- la rédaction du rapport d'enquête
- validation du rapport par un comité scientifique
- publication du rapport par le Ministère du Développement Social.

## EQUIPE DECHERCHEURS

- 1° Un chercheur principal ayant déjà conduit une étude dans le domaine de la mendicité et une bonne connaissance des structures d'encadrement ;
- 2° Trois superviseurs spécialisés respectivement dans l'étude des personnes âgées, les enfants et/ou adolescents, la famille et les femmes, et les personnes handicapées,.
- 3° Douze enquêteurs.

## DUREE DE L'ENQUETE



La durée totale de l'enquête est de trois mois et comprend les phases suivantes :

1° Phase de problématisation et de choix des instruments-30 jours

2° Validation des instruments par le Comité de suivi

3° Formation des enquêteurs -02 jours

3° Phase d'enquête -30 jours

4° Dépouillement rédaction et dépôt du pré-rapport  
-28 jours

5° Séminaire de restitution -1/2 journée

6° Dépôt du rapport final

#### BUDGET

|                                     |                    |              |
|-------------------------------------|--------------------|--------------|
| Chercheur principal                 | 150.000 FX30       | =4.500.000 F |
| Superviseurs                        | 90.000 FX30X3      | =8.100.000 F |
| Enquêteurs                          | 5.000 FX30j.X12    | =1.800.000 F |
| Formation des enquêteurs            | 5.000 FX16 pers.X2 | =160.000 F   |
| Carburant                           | 10 litresX30X335   | =100.500 F   |
| Confection du rapport               |                    | =750.000 F   |
| Location salle ½ j. et restauration |                    | =500.000 F   |
| =                                   |                    |              |

**TOTAL**

**= 15.910.500 F**